

6211-09-074



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE CNW, code 01 Hebdos régionaux de Chaudière-Appalaches et de l'Estrie

Projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine

LA COMMISSION D'ENQUÊTE DU BAPE DONNE LA PAROLE AUX CITOYENS

Québec, le 23 juin 2020 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par M. Michel Germain qui est secondé par le commissaire M. Scott McKay, annonce la première partie de l'audience publique sur le Projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine par Hydro-Québec. Cette première partie aura lieu à compter du mardi 21 juillet 2020 à 19 h. Les séances se tiendront au Centre des congrès de Québec, salle 200A, situé au 1000, boulevard René-Lévesque Est à Québec. Elles se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

> À compter du mardi 21 juillet 2020 DATE

HEURE 19 h

ENDROIT Centre des congrès de Québec, salle 200A 1000, boulevard René-Lévesque Est, Québec

https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/ **ENLIGNE**

https://www.facebook.com/BAPEquebec/

POSER DES QUESTIONS PAR ECRIT, PAR VIDEO OU PAR TELEPHONE

Afin de faciliter la participation la plus grande possible à la première partie de l'audience publique, la commission d'enquête recevra, avant que ne débute son mandat le 20 juillet prochain, des questions du public transmises par écrit grâce au formulaire électronique prévu à cette fin ou par boîte vocale au numéro sans frais 1 800 463-4732, du 6 au 13 juillet 2020 inclusivement. Les questions reçues seront intégrées aux questions de la commission et posées en séance.

Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les mesures applicables, la salle où se tiendront les séances de cette première partie ne sera pas accessible au public. Elles seront entièrement webdiffusées en direct et en différé par la suite. Toute personne intéressée pourra poser ses questions en direct devant la commission par téléphone ou par vidéo. Il sera possible de le faire en s'inscrivant au registre dans le site Web du BAPE et par téléphone au 1 800 463-4732 à compter du mardi 21 juillet 2020 à 17 h. Toutefois, si des journa listes sont intéressés à assister aux séances directement sur place, ils doivent préalablement s'inscrire par courrier électronique à

interconnexion-appalaches-maine@bape.gouv.qc.ca. Le port du masque est fortement recommandé, selon les mesures en vigueur.



UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. Première partie : s'informer

En présence de l'initiateur du projet et des personnes-ressources convoquées dans le but de répondre aux questions de la commission et des participants, la première partie de l'audience permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. Deuxième partie : s'exprimer

À l'occasion de la deuxième partie, qui débutera le mardi 18 août 2020, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale. Le lieu où se tiendra cette deuxième partie sera annoncé ultérieurement par communiqué et dans le site Web du BAPE.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le **19 novembre 2020**, au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette. Par la suite, le ministre disposera de 15 jours pour rendre public le rapport.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET?

L'ensemble du dossier est disponible en version électronique dans le <u>Registre des évaluations environnementales</u> sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les documents qui s'ajouteront au cours de l'audience publique seront disponibles dans le site Web du BAPE. Les personnes qui ne seraient pas en mesure de consulter la documentation relative au projet sont invitées à communiquer avec le BAPE.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec M^{me} Rachel Sebareme, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec M^{me} Karine Lavoie, conseillère en communication, en composant le 581 925-0670 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante: interconnexion-appalaches-maine@bape.gouv.qc.ca.



Depuis plus de 40 ans, le BAPE informe et consulte les citoyens, enquête, puis avise le ministre responsable de l'Environnement sur les dossiers qu'il lui confie, a fin d'éclairer la prise de décision gouvernementale. Pour en savoir plus, consultez le <u>site Web</u> et la page <u>Facebook</u> du BAPE.

-30-

Source: Karine Lavoie

Conseillère en communication 581 925-0670 ou 1 800 463-4732

interconnexion-appalaches-maine@bape.gouv.qc.ca